

# Dossier

## Déconcentration du mouvement des AASU et APASU : acte 1



### Pire que prévu et pourtant nous n'étions pas optimistes !

841 candidats contre 1897 en 2005, 250 mutés contre 700 en 2005, 278 postes vacants (179 possibilités d'accueil (PA), 43 postes précis (PP) et 56 Postes à responsabilité particulière (PRP) contre 368 en 2005 (moins 25 %).

Si avec le mouvement national, la moitié des collègues postulait à l'intérieur de leur académie (mutations traitées dorénavant en CAPA et plus en CAPN), moins de collègues que prévu ont candidaté. Beaucoup n'ont pas voulu tenter la loterie des "possibilités d'accueil"... Seuls les postes précis (PP) correspondent à la situation antérieure ; pour faire passer la pilule de la déconcentration, beaucoup de PP étaient annoncés : au final, 9 académies sans PP...

107 avis défavorables émis (12,72 %) souvent au motif de "moins de 3 ans dans le poste". L'avis défavorable du recteur empêche irrémédiablement de muter. Il peut être levé en demandant une audience au rectorat avec un délégué SNASUB : c'est possible, nous y sommes parfois arrivés ! Avec la diminution des postes aux concours et la volonté ministérielle de pourvoir les académies du nord, la notion d'académie déficitaire devient caduque : tous les postes sont pourvus à la rentrée et donc il n'y a plus de raisons d'imposer trois ans dans ces académies.

56 PRP proposés (35 en 2005 et 37 en 2004). Attribués hors barème et au profil, nous y sommes donc opposés par principe. Ils se multiplient même au niveau académique ! En proportion, on compte beaucoup plus de motifs particuliers pour muter afin d'éviter les aléas des PA : 2 fois plus de rapprochement de conjoints, 2 fois plus de raisons médicales et 2 fois plus de mutations conditionnelles.

Tout en tenant compte de la suppression du critère notation pour muter, le barème est moins élevé qu'auparavant y compris pour muter dans des académies difficiles (voir tableau p. 12). Mais deux paramètres sont décisifs : le résultat de la CAPA et le nombre de PA.

En effet, après la CAPN, quid de l'affectation (les académies sont vastes) et du support (GC, GM, NG, FA) ? Plus le nombre de PA est élevé, plus il est facile d'entrer mais tout peut changer d'une année à l'autre selon la lamentable gestion prévisionnelle des emplois des rectorats et du ministère... Sans parler des APASU, traités indistinctement des AASU avec le mouvement déconcentré ; les rectorats seront-ils en mesure d'affecter les APASU qui demandent des EPLE sur des GC ? Ou bien aura-t-on des APASU en GM ou NG, alors que le ministère impose que les APASU n'occupent pas ce type de fonctions ?

GM : gestion matérielle, GC : gestion comptable  
NG : non gestionnaire, FA : fonctions administratives

## CAPN des AASU/APASU du 21 mars 2006 Déclaration du SNASUB/FSU

La CAPN de ce jour est chargée d'examiner les mutations des AASU et APASU. Pour la première fois, la procédure se déroulera en deux temps et ne sont examinées aujourd'hui, pour l'essentiel, que les demandes de mutations inter académiques.

Nous regrettons cette modification que nous avons combattue dès le départ ; elle dépasse largement la simple modalité technique et entraîne de véritables changements pour notre corps.

En effet dans le prolongement du décret en cours d'adoption qui atteint le contenu et la nature de nos missions, la déconcentration du mouvement remet en cause le caractère national, spécifique et technique de nos fonctions : quoi de commun entre chef de service, gestionnaire matériel, chef de division ou bien gestionnaire comptable ? Pourtant, c'est l'ensemble de ces postes si différents que recouvre le terme "*possibilité d'accueil*." Les collègues font une demande de mutation "*à l'aveugle*" et le fait de demander sa mutation, un droit du fonctionnaire, devient une loterie. Nous demandons qu'en lieu et place de "*possibilités d'accueil*", les AASU et APASU puissent candidater sur des postes "*gestion matérielle*", "*gestion comptable*", "*non gestionnaire*" ou "*fonctions administratives*" : le hasard serait moindre et la spécificité de nos fonctions reconnue.

De même, il n'existe qu'une quarantaine de postes précis attribués comme dans le mouvement antérieur ; nous demandons que soit augmenté à l'avenir de façon significative le nombre de postes précis pour une meilleure lisibilité et dans l'intérêt des collègues. Vous noterez que beaucoup d'entre eux, peu tentés par la loterie ont candidaté sur des postes précis alors même qu'ils ne figuraient pas sur le site ; cette attitude révèle le profond désarroi et le refus de ce fonctionnement nouveau.

De plus, il semble incompréhensible que le nombre de possibilités d'accueil ne soit pas revu à la hausse en fonction des lauréats CASU ou des départs en TOM.

Auparavant, ces paramètres libéraient autant de postes au mouvement national. Ce n'est plus le cas aujourd'hui ; qu'en sera-t-il avec les mouvements académiques ?

Mais le problème réside moins à l'inter-académique qu'à l'intra-académique : une rapide consultation des sites AMAC permet de constater une scandaleuse discordance entre les possibilités d'accueil proposées en décembre sur AMI et les postes vacants annoncés sur les sites AMAC : par exemple, alors que 10 possibilités d'accueil sont annoncées au mouvement inter, le site AMAC de Nantes permet de candidater à l'intra sur 16 postes.

Si l'on ajoute les 7 collègues de l'académie de Nantes qui quitteraient l'académie à l'issue de cette CAPN, il faudrait que 23 collègues entrent dans cette académie : or il n'y en aura que 10 : où est la gestion prévisionnelle des emplois ? Où est le calibrage ? Que dire aux 13 collègues ainsi lésés ?

On veut bien tout entendre : qu'il faut garder des supports pour les sortants IRA cette année beaucoup plus nombreux, qu'il faut conserver des supports pour les listes d'aptitude et les concours, etc. Il semble que l'écart constaté dans les académies ne permette pas de donner crédit à ces réponses convenues. Ainsi et selon le même calcul que pour Nantes (postes vacants proposés à l'intra + sortants de l'académie - possibilités d'accueil), on obtient le résultat suivant : Besançon : 12 postes, Bordeaux : 9 postes, Dijon : 7 postes, Grenoble : 8 postes, Lille : 8 postes, Toulouse : 7 postes, etc. Pour corriger le tir, nous vous demandons d'augmenter les PA et de faire entrer plus de collègues



qu'initialement prévu dans toutes les académies qui ont mal calibré leur mouvement AASU. Quoi qu'il en soit, nous communiquerons ces informations aux personnels victimes de ces erreurs manifestes d'appréciations et soutiendrons leurs éventuels recours.

La consultation des sites AMAC est également instructive des PRP sur Versailles, des PAP sur Bordeaux et autres PAC sur Toulouse (liste non exhaustive) mis en ligne à l'intra (et donc pas à l'inter comme cela devrait être le cas) : choisir hors barème et discrétionnairement les gens du cru que l'on connaît et négliger les barèmes de mutations pourtant nationaux, voilà une solution qui tente aussi les académies et que nous voulons dénoncer.

Le mouvement national était nettement meilleur pour les personnels : il permettait de traiter de façon équitable tous les collègues, quel que soit leur lieu d'exercice, rendait plus difficile les postes cachés par les académies et surtout donnait une vision globale du mouvement : il est aujourd'hui plus complexe pour les personnels de savoir pourquoi ils ne muteront pas alors que les supports existent...

## Chronique d'une catastrophe annoncée

Et que dire de la phase intra où les personnels ayant franchi l'obstacle inter devront participer à l'intra selon des modalités dont les premières remontées sont inquiétantes et nous font craindre le pire : 30 façons de fonctionner, des APASU sur des GM ou des NG alors que depuis des années, cela était exclu au mouvement national, traiter d'abord des mutations des locaux puis intégrer les entrants sur ce qui reste, créations de PRP uniquement à l'intra, etc.

Devant ce constat, on ne peut rester inerte : nous demandons qu'un groupe de travail paritaire se réunisse au plus vite pour corriger les anomalies évoquées et ce avant les mouvements académiques. Il en va de l'intérêt des attachés et attachés principaux d'administration scolaire et universitaire.

**Les commissaires paritaires nationaux des AASU et APASU, Thomas Vecchiutti et Jean-Luc Pinon.**

Lors de la CAPN du mouvement national 2005, Dominique Antoine, Directeur de la DPMA nous avait annoncé que ce mouvement national était le der des der et que nous allions enfin sortir du moyen-âge des systèmes de mutations grâce à un truc qui avait fait ses preuves chez les enseignants : le mouvement déconcentré.

Avec notre esprit mal tourné, nous avons immédiatement flairé l'arnaque et imaginé les pires scénarii pour le mouvement 2006, mais nous étions encore largement en deçà de la réalité : alors que l'on nous laissait entendre que le ministère garderait quasiment la main sur tout le mouvement inter, que les collègues pourraient toujours postuler sur moult postes précis et que finalement les changements ne seraient pas si importants que cela, la découverte cet automne des postes mis au mouvement a rapidement tourné au cauchemar.

De nombreux collègues peu ou mal informés des subtilités du nouveau mode de mutation ont fait des demandes sur des PP qui n'étaient pas vacants à l'inter, comme au bon vieux temps, et puis parce que l'application informatique le permettait. Partout des possibilités d'accueil et des PRP, pas de poste précis dans presque la moitié des académies et pour la première fois des académies fermées ou quasiment au mouvement. Qu'on se rende compte : aucun poste en Martinique, 1 PRP en Guyane et 1 PP à la Guadeloupe,

1 PA et 3 PP à Besançon, 2 PA à Reims, 1 PA, 1 PP, 1 PRP à Strasbourg.

Là encore, nous pensions, naïfs candides que nous sommes, que des départs à la retraite tardifs, des réussites au concours de CASU, des mutations TOM et les sorties d'académies généreraient d'autres PA. Fatale erreur...

Lorsque nous avons reçu les documents du mouvement, nous avons rapidement constaté que dans la plupart des académies le nombre de PA n'avait pas varié d'un iota au fil du temps. Nous avons donc interrogé la DPMA sur ce sujet et obtenu la réponse suivante :

*"les PA ont été déterminés par les académies dans le cadre de la "gestion prévisionnelle des emplois" (sic), ils doivent donc tenir compte de tous les paramètres que sont les départs à la retraite, les réussites aux concours, les dispos et détachements, les mutations hors de l'académie et les éventuelles places à garder pour les listes d'aptitude".* En langage moins diplomatique : *"les académies ont la main intégrale sur la totalité du mouvement, elles demandent ce qu'elles veulent, nous on fait le mouvement inter en fonction de ça. Quand au mouvement intra, on ne connaît pas".* Nous en avons immédiatement conclu, toujours à cause de (ou grâce à) notre esprit mal placé que le bâton merdeux du mouvement des AASU avait changé de main.

L'académie de Martinique, par exemple, doit avoir environ un AASU par an nommé par liste d'aptitude et prévoyait entre ses départs à la retraite, ses réussites au concours, ses détachements et disponibilités et ses partants vers d'autres cieux de dégager entre 0 et 1 poste. Donc, elle s'est fermée au mouvement. Et tant pis si au final on compte 7 sortants dans cette académie.



# Chronique d'une catastrophe annoncée (suite)

## Bienvenue dans le mouvement déconcentré

Mais il y a encore plus fort : avant d'aller à la CAPN, nous avons consulté les sites AMAC des académies où certaines avaient déjà mis en ligne leur mouvement intra. Que du bonheur à travers ces quelques exemples :

Besançon avait ouvert 1 PA et 3 PP à l'inter, sur son site il y avait 7 postes vacants et un PP n'avait été demandé par personne.

Donc déjà 8 postes à pourvoir plus 7 départs suite à la CAPN. Mais un seul entrant et 4 collègues qui restent sur le carreau.

Bordeaux avait ouvert 15 PA, 2 PP et 3 PRP et offrait déjà 17 postes vacants sur son site AMAC auquel il faut rajouter 6 postes laissés par les sortants.

Caen : 5 PA et 1 PRP offerts et déjà 11 postes vacants avant le mouvement inter.

Nancy Metz : 4 PA, 2 PP et 2 PRP ouverts et 11 postes sur AMAC.

Nantes : 10 PA et 2 PRP ouverts et surprise 16 postes sur AMAC auquel il faudra bientôt rajouter les postes de 5 sortants.

Poitiers : 7 PA, 1 PP, 2PRP ouverts et 12 postes sur AMAC.

Strasbourg : 1 PA, 1 PP, 1 PRP ouverts et 5 postes sur AMAC.

Toulouse : 10 PA et 3 PRP ouverts, 14 postes sur AMAC.

Nous avons dénoncé dans notre déclaration à la CAPN ces pratiques scandaleuses où des dizaines de postes ont été cachés aux collègues les empêchant d'être mutés, mutations qu'ils auraient eu dans le cadre d'un mouvement national. C'est la rançon du progrès selon le ministère et puis, de quoi nous plaignons-nous ? On pense à nous les attachés et pour notre bien être et notre avenir, on est en train de modifier le statut et de procéder à la fusion des corps d'AASU et d'AAC au sein du MEN en changeant la nature et la spécificité de nos fonctions. Excitant non ? Et tellement utile au quotidien.

Et tant pis si le revers de la médaille est d'être traité comme du bétail en terme de gestion. Cadre, vous avez dit "cadre" ?



Barème du mouvement 2006

Académie	PA	PP	PRP	Plus petit barème entrant	Nombre de sortants
Aix-Marseille	13	2	6	53	1
Amiens	6	0	0	34	14
Besançon	1	3	0	95	7
Bordeaux	15	2	3	59	6
Caen	5	0	1	55	7
Clermont-Ferrand	4	1	1	46	2
Corse	4	0	1	53	1
Créteil	8	0	4	6	21
Dijon	6	4	2	11	5
Grenoble	8	0	1	60	7
Guadeloupe	0	1	0	70	2
Guyane	0	0	1		1
Lille	3	5	3	11	12
Limoges	4	0	0	59	3
Lyon	14	2	7	52	7
Martinique	0	0	0		3
Montpellier	3	0	3	100	5
Nancy-Metz	4	2	2	7	5
Nantes	10	0	2	73	9
Nice	8	3	1	52	7
Orléans-Tours	6	2	0	53	16
Paris	5	4	6	85	8
Poitiers	7	1	2	52	11
Reims	2	0	0	66	13
Rennes	15	0	2	74	2
Réunion	1	3	0	100	5
Rouen	3	0	2	12	8
Strasbourg	1	1	1	70	3
Toulouse	10	0	3	78	4
Versailles	11	2	2	4	19